Encore la croix de l'âne

Autor(en): **Baldinger, Kurt**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 193-194

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399771

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ENCORE LA CROIX DE L'ÂNE

J'ai publié ici-même (RLiR 48, 1984, 10) une photographie d'un âne avec sa *croix,* symbole qui est profané par le meunier quand il « y assiet son derriere », le meunier étant le fripon le plus détesté du moyen âge. Gilles Roques me rend attentif au *Testamentum domini asini,* rédigé au XIIIe siècle et au commentaire de Paul Meyer. Je n'aimerais pas priver les romanistes de ces deux passages qui confirment et qui complètent ma note de l'année passée.

Dans le *Testamentum domini asini* (Cod. Ambrosiano C. 218 inf. cart. in fol. sec. XIII), édité par Francesco Novati en 1883 (1), l'âne lègue entre autres sa croix, ses oreilles et sa queue :

> « *Crucem do papalibus,*
> aures cardinalibus
> caudamque minoribus » (25-27),

trois lignes à peine lisibles puisqu'un propriétaire du ms. a tâché de les gratter (« allusioni più che audaci, irreverenti verso la Chiesa », Novati p. 74) (2). Il est évident que la *croix* qu'il lègue aux papes se réfère à la fois à sa croix réelle qu'on voit sur la photo et aux légendes sur son origine (RLiR 48, 11) (3). Novati n'a pas compris le sens concret, en commentant : « Non solo l'asino lega la croce (che ha sul dorso, prodotta dallo sfregamento del basto ?) al papa, le orecchie ai cardinali,

---

(1) Carmina medii aevi, Firenze 1883, 71-86. « L'idée d'un testament fait par un âne qui lègue à diverses personnes les diverses parties de son corps a été exploitée dans un poème latin répandu, entre le XIIIe et le XVIe siècle, dans les pays de l'Europe centrale. C'est peut-être un arrangement d'un plus ancien Testament du pourceau, dont on s'amusait dès le IVe siècle » (Œuvres compl. de Rutebeuf, p.p. E. Faral et Julia Bastin, t. II, 1969, p. 298; *Le Testament de l'âne* de Rutebeuf n'a rien de commun avec notre texte).

(2) Le passage manque dans l'édition donnée par Paul Meyer dans Romania 12, 1883, p. 27.

(3) Une version beaucoup plus récente (de 1532) remplace *papalibus* par *clericis* : « Crucem lego clericis, Spinam dorsi monachis Et aures ridiculis » (éd. Novati, pp. 75 s.).

la coda ai frati minori . . . » (74 n. 1), ce qui a induit Paul Meyer à se demander dans son compte rendu : « M. N. n'a donc jamais regardé un âne ? » (Romania 13, 1884, p. 488) (4).

Heidelberg. Kurt BALDINGER

(4) Gilles Roques, de même, me rend attentif au passage suivant qui témoigne de la vitalité de la légende de la croix de l'âne jusqu'à nos jours :

« Dans le coin opposé, *un grand âne de Calabre* aux yeux doux tirait machinalement sur son licol pour rejoindre sa compagne d'où émanait une délicieuse odeur d'ânesse complaisante. Et comme beaucoup de maris s'efforçant d'imaginer qu'ils sont avec une autre (et réciproquement), l'âne, qui vivait en état de semi-érection, caressait du regard une Séléné, dont les oreilles s'allongeaient peu à peu. Mais elle n'avait pas encore *sur le dos la croix miraculeuse* qui avait marqué l'espèce depuis la fuite en Egypte de la Sainte Famille. » (Hubert Montheilhet, Neropolis, Paris (Julliard/Pauvert) 1984, p. 612).